DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **AVIS D'IMPÔT 2019**

Liberté · Égalité · Fraternité IMPÔT SUR LES REVENUS

République Française de l'année 2018

La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche

Pour vos démarches, pas besoin d'original: il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur impots.gouv.fr/verifavis.

M JAR OU MME NIZ 130 RUE DE PARIS 94220 CHARENTON LE PONT

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal :

Déclarant 1 (C) :

30 23 555 235 428

Déclarant 2 (C) : 30 23 505 235 428

Déclarant 2 (C) : 30 13 408 442 051

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence :

99 720

Référence de l'avis :

19 94 0076012 06

Numéro FIP:

940 53 75 8109899789 3 A

Numéro de rôle :

016 A

Date d'établissement :

18/07/2019

Date de mise en recouvrement :

31/07/2019

Votre situation —

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 16/09/2019

1 880,00 €

Détail du montant à payer

Montant de votre impôt sur le revenu

1 880,00 €

Avec la mise en place le 1er janvier 2019 du prélèvement à la source, votre imposition sur les revenus non exceptionnels de 2018 est annulée par le crédit d'impôt modernisation recouvrement.

Vous retrouverez plus d'informations à l'intérieur de cet avis.

Vous devez payer en ligne sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider.

## COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR76 3000 4003 6500 0012 1446 048

**BNPPARB PARIS CHARONNE** L'acompte sur les revenus sans organisme collecteur sera prélevé sous la référence unique de mandat :

FR46ZZZ0050023J23E5E235019PAS2A

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Détail des revenus	Déclar, 1	Déclar. 2		Total
Salaires Déduction 10% ou frais réels		42807		rotai
Salaires, pensions, rentes nets		- 4281		
BIC professionnels déclarés	04405	38526		38526
BIC pro. hors quotient imposables 5	61165			
BIC pro. imposables du foyer, hors quotient	61165			61165
Revenu brut global				99691
Revenu imposable	1	1		33031
Revenus au taux forfaitaire	Taux	12,8%	Montant	<b>99691</b> 29
mpôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				18311
mpôt avant réductions d'impôt				18311
REDUCTIONS D'IMPOT 15	Montant	Montant	Mantant	10311
	déclaré	retenu	Montant réduction	
ons aux oeuvres	5580	5580	3683	
otal des réductions d'impôt 20		3330	3063	- 3683
npôt proportionnel				+ 4
npôt sur le revenu net avant corrections				
eprise de l'avance percue sur				14632
eductions et crédits d'impôt				+ 239
npôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt.			14871	
REDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant	Montant	Montant	
rélèvement forfaitaire déjà versé	déclaré	calculé	retenu	
uite en page suivante >>>				
1				
			1	

RÉSIDENCE EXCLUSIVE
ENFANTS MINEURS OU

HANDICAPÉS

DONT ENFANTS

RÉSIDENCE ALTERNÉE ENFANTS MINEURS OU

HANDICAPÉS

DONT ENFANTS HANDICAPÉS ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES

PERSONNES RECUEILLIES

NOMBRE DE PARTS

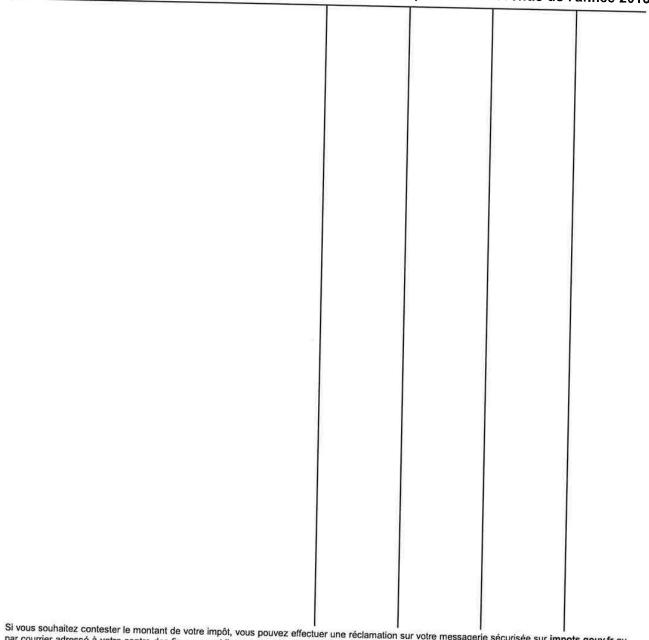
SITUATION

PARTICULIER

\* (Service gratuit + coût de l'appel)

>>> Suite de votre avis				
sur revenus de capitaux mobiliers Crédit d'impôt modernisation du recouvrement	3	12988	3 12988	- 3 - 12988
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles				1880
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER				1880
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>				00700
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2019, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2020 est de :				99720
Plafond total de 2017		<b>Déclar. 1</b> 7785	<b>Déclar. 2</b> 7785	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2016 Plafond non utilisé pour les revenus de 2017 Plafond non utilisé pour les revenus de 2018 Plafond calculé sur les revenus de 2018		0 + 3862 + 3923 + 6117	0 + 3862 + 3923 + 3973	
Plafond pour les cotisations versées en 2019		= 13902	= 11758	
PRELEVEMENT A LA SOURCE				
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401				

⇒ Par courriel : U ⇒ Par téléphone : P	Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.  Jtilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr  Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0809 401 401*
⇔ Par téléphone : P	Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0809 401 401*
L	Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0809 401 401*
	MILLINDI ALLVENDOCOLOGICALOS CARA
	OU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
⇒ Sur place: V S 5	/otre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») : SERVICE IMPOTS PARTICULIERS MAISONS-ALFORT/CHARENTON - S.A.I.D. CHARENTON-ST-MAURICE 1 RUE CARNOT - 94704 MAISONS-ALFORT CEDEX 6I : 01 58 73 85 15



Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R\*190-1 et R\*196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\*196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3° année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification. Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4° année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (Il de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

## **ETAT CIVIL ET ADRESSE**

Nom: M JARMON JIMMY OU MME NIZARD LAURA

Adresse d'imposition au 01/01/2019 130 RUE DE PARIS 94220 CHARENTON LE PONT

> Déclarant 1 - Nom de naissance : JARMON Déclarant 2 - Nom de naissance : NIZARD